



## PELERINAGE EN TERRE SAINTE du mardi 12 au samedi 23 octobre 2010

### CONDITIONS

Prix forfaitaire individuel de : **1.780 euros**  
(calculé sur une base de 25 personnes payantes)

#### CE PRIX COMPREND

- l'aller-retour Raismes – Cambrai – aéroport de Roissy CDG
- les voyages en avion PARIS - TEL AVIV aller et retour sur vols **directs réguliers** de la compagnie **Air France**
- les taxes (dont les taxes d'aéroport, d'assurances et la surcharge pétrolière) : 118 € à ce jour.
- la mise à disposition d'un autocar pour tous trajets et transferts.
- le séjour en pension complète en hôtels **trois étoiles** (normes israéliennes) **ou pensions religieuses de qualité équivalente**, en chambres doubles de la nuit du mardi 12 à la nuit du samedi 23 octobre.
- les entrées dans les sites et monuments mentionnés au programme.
- les services d'un **guide local francophone**.
- les assurances **remboursement des frais d'annulation, assistance, rapatriement, responsabilité civile, individuelle accident et bagages**
- les **pourboires** dans les hôtels et restaurants.
- la fourniture de documentation de voyage dont un atlas biblique.

#### CE PRIX NE COMPREND PAS

- le supplément pour l'obtention d'une chambre individuelle : **335 €** (accordée dans la limite de 10% de l'effectif total du groupe).
- les boissons, les cafés et les extra personnels.
- l'enveloppe à remettre aux intervenants (conférenciers éventuels)
- le pourboire à remettre au chauffeur.
- Le supplément éventuel pour la fourniture du guide « Terre-Sainte - Routes Bibliques » par Louis Huraut, très bien documenté et situant tous les sites d'un point de vue biblique : + 19 €.

#### CLAUSE DE REVISION DE PRIX

- Le prix est susceptible de subir des modifications en fonction des variations des taxes d'aéroport et de la surcharge pétrolière.
- Les fluctuations du cours de change euro/dollar ont eu un léger impact sur le prix indiqué ci-dessus, mais étant donné que nous avons opté pour une couverture du risque de change, **le prix indiqué est totalement stabilisé par rapport aux variations du cours euro/dollar, afin de vous sécuriser.**

#### COMMENT S'INSCRIRE ?

- En retournant simplement à la Direction des Pèlerinages, dont l'adresse figure ci-dessous, et dûment complétée, la fiche d'inscription jointe (une par personne), accompagnée de la photocopie de votre passeport et d'un chèque d'acompte de 530 euros, libellé à l'ordre des Pèlerinages Diocésains. Le solde est à verser au plus tard pour le 10/09/2010.
- **ATTENTION : il est impératif de vous inscrire avant le 4 août** (date à laquelle nous devons résilier les places en surnombre pour éviter des pénalités). Passé ce délai, vous risquez fort de ne plus trouver de place, sauf à remplacer une éventuelle annulation. Dans le cas d'un élément manquant à cette date pour vous permettre de concrétiser votre inscription (acompte, passeport, autre,...), n'hésitez pas à nous contacter, afin de nous permettre de trouver avec vous une solution adaptée.
- Si votre passeport n'est pas en ordre de validité, pensez à son renouvellement dès à présent
- Attention : n'oubliez pas de garder le talon 'pour mémoire' situé au bas de la fiche d'inscription.